



Numéro de l'acte	2016-146- RHES
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

QUESTION N°2016-146

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : GESTION DE LA SALLE CULTURELLE D'AGGLOMERATION DANIEL BALAVOINE – COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER DU DELEGATAIRE – SAISON 2014/2015

RAPPORTEUR : Madame Catherine LAMOOT

Comme l'impose la réglementation, (l'article L 1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales le chapitre V, article 29.2 du contrat de délégation prévoit que le délégataire adressera chaque année, avant le 1^{er} juin de l'exercice suivant, un compte-rendu comportant une partie technique et une partie financière.

Il est fait également mention que le compte rendu technique annuel portant sur l'exploitation comportera au moins les informations :

- nombre de séances assurées au cours de l'exercice,
- nombre de places vendues,
- Analyse de la fréquentation par types d'activité et des différents types de clientèle.
- effectif du service,
- évolution générale des installations,
- journal des pannes,
- rapports des organismes de contrôle réglementaire.

Quant au compte rendu financier, il devra préciser le détail des dépenses et le détail des recettes de l'exploitation au cours de l'exercice, ventilés par catégorie.

Les pièces qui ont été adressées à la CASO par Madame la Présidente de l'Association de Gestion du complexe, sont :

- le compte rendu technique de la saison 2014/2015
- le compte-rendu financier du Commissaire aux comptes de la saison 2014-2015

a) *Exposé du compte rendu technique*

Ce rapport fait ressortir le récapitulatif de la programmation pour la saison 2014/2015 marqué par :

- 38 spectacles,
- 7 spectacles de danse
- 7 spectacles scolaires,
- 9 expositions
- 17 stages de danse
- 15 actions de théâtre, cirque et musique,
- 9 actions d'arts plastiques,
- 3 sorties culturelles.

Pour la saison 2014/2015, la fréquentation de la Salle Culturelle d'Agglomération peut être détaillée de la façon suivante :

- Fréquentation des spectacles tout public et scolaires : 17 688 (17 181 pour la saison 2013/2014)
- Fréquentation des spectacles scolaires : 8 964 (12 224 pour la saison 2013/2014)
- Fréquentation de l'action culturelle : 4 530 (5 251 pour la saison 2013/2014)
- Fréquentation en arts plastiques : 11 772 visiteurs isolés et 528 visites commentées (pour la saison 2013/2014: 5 504 visiteurs isolés et 924 visites commentées)
- Fréquentation des sorties culturelles : 147 (98 pour la saison 2013/2014)

Sur l'ensemble des genres culturels c'est 2 744 heures de sensibilisation culturelle qui ont été données au profit des scolaires, collégiens, Lycéens et tout public.

La programmation a attiré un public provenant pour 73,06 % d'entre eux des communes de la CASO, pour 19,75 % des communes du Pas-de-Calais, pour 7.18 % des communes du Nord.

L'effectif moyen du Complexe Culturel d'Agglomération est de 10 personnes permanentes et de personnels intermittents du spectacle variables en fonction des besoins.

b) Exposé du compte rendu financier

Le rapport du commissaire aux comptes fait ressortir un montant de recettes de billetterie de 97 821 € pour la saison 2014/2015 contre 100 776 € pour la saison 2013/2014.

Le compte rendu financier, qui reprend l'actif et le passif, le détail du compte de résultat (produits et charges d'exploitation), fait ressortir un total de 1 161 364 € pour les produits pour la saison 2014/2015 et un total de 1 161 434 € pour les charges (1 126 442 € pour les produits pour la saison 2013/2014 et un total de 1 132 434 € pour les charges). Il en résulte un résultat courant non financier de - 70 € dont il convient d'ajouter à cette somme le résultat des opérations de produits et charges financières, de produits et charges exceptionnelles et des reports sur ressources non utilisées de l'exercice antérieur, des engagements à réaliser sur des ressources affectées et des impôts sur les bénéfices. Ce qui résulte pour la saison 2014/2015 à un excédent de 56 821 €.

Suite à l'avis favorable de la commission « culture » sur les éléments ci-dessus, et conformément à l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 28 septembre 2016



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016**

Affiché le 29 Septembre 2016

L'An Deux Mille Seize le vingt huit septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 21 septembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Roxanne VASSEUR PEPE ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Madame Karine BONVOISIN est nommée secrétaire de séance.